

17 mai 2024 -20:13

Appartient à [Conseil des ministres du 17 mai 2024](#)

Cour internationale de justice : intervention concernant l'interprétation du terme "génocide"

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt et de la ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'intervention de la Belgique devant la Cour internationale de justice.

Il s'agit d'une procédure sur le fonds dans les affaires suivantes :

- Gambie c. Myanmar concernant l'application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (2019)
- Afrique du Sud c. Israël concernant l'application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (2023)

Les deux affaires soulèvent des questions similaires concernant l'interprétation et l'application de la convention et plus particulièrement en ce qui concerne le concept « d'intention ».

Une première question est de savoir si le fait de commettre des crimes de guerre lors d'une opération militaire exclut nécessairement la possibilité d'établir l'existence d'une intention de détruire un groupe en tant que tel, au motif qu'il y aurait une autre explication que l'intention génocidaire à l'acte en cause.

Une deuxième question concerne la preuve de l'intention spécifique : quelle place faut-il réserver aux déclarations des institutions ou représentants officiels de l'État ? Quelles déclarations faut-il prendre en compte ?

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
olivier.schotte@diplobel.fed.be

Remy Esquiliche
Porte-parole (NL)
remy.esquiliche@diplobel.fed.be